



Problème sur une date de départ d'un courrier

Par **ATIRADEON**, le **05/07/2011** à **10:25**

Bonjour, après examen de mon dossier par la sécurité sociale en date du 26/04/2010 elle m'attribue le point de départ de titre de pension d'invalidité le 18/02/2010, je voudrais avoir un renseignement, j'ai envoyé une lettre en recommandée dans le délai impartit, je vous demande si vous pouvez me répondre, quelle date est OFFICIELLEMENT prise en compte, soit le 26/04 ou le 18/02/2010, car je suis passé au tribunal et la secu conteste, elle ne prend pas la date du 26/04/2010, mais le 18/02/2010 et pour moi ça doit être la date du 26/04/2010 A l'avance je vous remerci. Monsieur Meunier